

CCJA : le président retrouve son siège



De gauche à droite: Bernard Schlegel, Jean-Marc Metz, Dominique Dirrig, Marie-Josée Muller, François Cohendet, André Linder et André Lehmes.

Photo I.L.

L'installation de la communauté de communes du Jura alsacien s'est déroulée jeudi soir sans grande difficulté. Dominique Dirrig a été réélu à l'unanimité et sera toujours entouré de six vice-présidents.

Ils étaient cinquante-deux avant les élections municipales. Désormais, les élus de la communauté de communes du Jura alsacien (CCJA) ne sont plus que trente et un. Chacune des vingt-sept communes qui la compose dispose d'un représentant. Seules les communes de Ferrette, Vieux-Ferrette, Riespach et Oltingue ont deux élus.

Dirigée par le doyen, André Scherrer, l'assemblée devait d'abord choisir le président. Seul Dominique Dirrig s'est présenté comme candidat à sa succession. Et c'est donc sans surprise que celui-ci a été réélu avec 25 voix, quatre votes blancs et une voix pour François Cohendet.

« Je vous remercie pour votre confiance. Lors de ma première mandature, nous avons travaillé dans la confiance et la transparence. J'espère continuer et surtout être constructif pour la communauté de communes du futur, celle de nos enfants. »

Avant de passer à l'élection des vice-présidents, les élus ont d'abord dû décider de leur nombre. Malgré les trois communes supplémentaires, la CCJA a choisi de garder six vice-présidents. Le premier est chargé du développement économique, de l'aménage-

ment du territoire, du tourisme et de la communication. Le deuxième coordonne la gestion technique des équipements communautaires. Le troisième se voit attribuer les missions liées à l'environnement, au Gerplan et à la gestion du système d'information géographique SIG. Le quatrième est responsable du budget, des finances et des marchés publics. Le cinquième gère l'organisation des activités sportives et culturelles en faveur des jeunes et de la culture. Le sixième enfin, chapeaute la petite enfance, la solidarité et le monde associatif.

« Nous allons travailler ensemble »

Pour le premier vice-président, seul François Cohendet, maire de Ferrette, s'est déclaré candidat. Il a été élu avec les 31 voix du conseil.

Pour le deuxième vice-président, seul André Lehmes, maire de Kestlach, était candidat. Il a été élu avec 21 voix, 8 votes blancs, une voix pour André Linder, maire de Wolschwiller, et une voix pour Bernard Schlegel, maire de Liebsdorf.

Pour le troisième vice-président, étaient candidats André Linder et Bernard Schlegel.

« J'étais enseignant à l'Université de Haute Alsace, à l'école d'ingénieur où ma spécialité était l'écocoception », a noté ce dernier dans un bref discours de présentation.

Mais c'est finalement André Linder qui a été élu avec 17 voix contre 12 pour son concurrent et deux votes blancs.

« Nous allons travailler ensemble », a commenté le vainqueur en s'adressant à Bernard Schlegel, « pour le bien de la CCJA et de la population ».

Pour la quatrième vice-présidence, Bernard Schlegel s'est à nouveau porté candidat, tout comme André Cache, adjoint au maire de Ferrette, et Gilbert Sorroldoni, maire de Vieux-Ferrette.

Il a fallu trois tours de scrutin pour que cette vice-présidence soit attribuée. Au premier tour, Gilbert Sorroldoni a remporté 8 voix, André Cache 13 voix et Bernard Schlegel 9 voix. Une personne a voté blanc. Au deuxième tour, André Cache et Bernard Schlegel sont arrivés à égalité avec 12 voix et Gilbert Sorroldoni a remporté 7 voix. Une personne a voté blanc. Finalement, c'est Bernard Schlegel qui a gagné ce vote avec 16 voix contre 12 voix à André Cache, 2 voix à Gilbert Sorroldoni et toujours un vote blanc.

Pour la cinquième vice-présidence, seul Jean-Marc Metz, maire de Raedersdorf, a présenté sa candidature. Il a été élu avec 29 voix et deux votes blancs.

Pour la sixième vice-présidence, Marie-Josée Muller, maire de Riespach, était elle aussi la seule candidate. Elle a été élue avec 30 voix et un bulletin blanc.

Cette équipe partiellement renouvelée pourra désormais s'atteler aux grands dossiers de la CCJA : les travaux de la piscine, l'organisation de la collecte des déchets et la petite enfance avec les ajustements à réaliser pour l'intégration des trois nouvelles communes.

Isabelle Lainé